



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le règlement #406-2019 régissant la construction d'accès à la voie publique, la fermeture des fossés et le drainage des eaux vers les fossés.

Tout contribuable peut, s'il le désire, prendre connaissance dudit règlement, au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Robert, ce 6 juin 2019

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière
